

En direct

8 septembre 2016

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean **Les séances d'information complétées**

Les séances d'information du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ont eu lieu les 6 et 7 septembre à Saint-Félicien et Alma. Ces séances visaient à informer la population du processus d'évaluation environnementale en cours ainsi que du contenu de l'étude d'impact pour le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026. Cette étude a été rendue publique le 23 août dernier.

Tel que mentionné au cours des derniers mois, Rio Tinto a demandé officiellement la tenue d'audiences publiques. Nous estimons qu'il s'agit de la meilleure tribune pour discuter des enjeux entourant le prochain décret sur le Programme de stabilisation des berges soient :

- Le mécanisme de participation du milieu et le suivi
- Les travaux de stabilisation
- Le mode de gestion du lac Saint-Jean

L'objectif du processus d'évaluation environnementale en cours est de déterminer s'il y aura un Programme de stabilisation des berges pour 2017-2026 et, si oui, quelles en seront les conditions.

Le mode de gestion du lac Saint-Jean est au cœur des préoccupations du milieu et occupe une partie importante de l'étude d'impact sur l'environnement. Plusieurs scénarios de gestion du lac ont été analysés sur la base de critères qui considèrent le développement durable. Nous sommes ouverts à trois scénarios de gestion.

Les consultations publiques à venir seront la tribune pour que le milieu puisse s'exprimer. Les prochaines étapes seront déterminées par les autorités gouvernementales.

Pour plus de détails concernant le processus environnemental: www.bape.gouv.qc.ca

Pour plus de détails sur les principaux éléments de l'étude d'impact et les scénarios de gestion: www.consultationberges.com